

## Corrigé · examen du 2<sup>e</sup> trimestre · français · 9<sup>e</sup> année · sujet 2

### Compréhension (10 pts)

1. **a) argumentatif** (1,25 pt) — L'auteur défend une opinion avec des arguments.
2. **c) les métiers manuels appartiennent au passé** (1,25 pt) — « Je ne partage pas du tout cet avis. »
3. **b) les métiers manuels ont encore toute leur place dans la société** (1,25 pt) — Fin du premier paragraphe.
4. **c) est unique et porte le savoir-faire et l'histoire de l'artisan** (1,25 pt) — Deuxième paragraphe.
5. **c) le menuisier qui utilise des logiciels de dessin** (1,25 pt) — Troisième paragraphe.
6. **d) des entreprises manquent de techniciens qualifiés** (1,25 pt) — Quatrième paragraphe.
7. **a) une concession faite à l'opinion adverse** (1,25 pt) — L'auteur reconnaît un point, puis le dépasse avec « Pourtant ».
8. **b) le travail manuel a autant de valeur que le travail intellectuel** (1,25 pt) — Une image pour conclure.

**Compréhension :** (1) argumentatif. (2) les métiers manuels appartiennent au passé. (3) ils ont encore leur place. (4) objet unique, savoir-faire, histoire. (5) le menuisier et ses logiciels. (6) manque de techniciens. (7) concession. (8) le travail manuel vaut le travail intellectuel.

### Langue (10 pts)

1. **a) emploi** (1,25 pt) — Mot polysémique : le contexte (entreprises, travail) donne le sens.
2. **b) « À mon sens »** (1,25 pt) — Elle annonce un point de vue personnel.
3. **a) l'indicatif** (1,25 pt) — Après une expression de certitude, on emploie l'indicatif.
4. **d) « il faut que », qui exprime une nécessité** (1,25 pt) — Il faut que + subjonctif.
5. **c) fasses** (1,25 pt) — Subjonctif présent de faire : que je fasse, que tu fasses.
6. **a) la cause** (1,25 pt) — Puisque introduit une cause connue.
7. **d) une conséquence** (1,25 pt) — C'est pourquoi = donc.
8. **d) tous** (1,25 pt) — Tous s'accorde avec « les métiers » (masculin pluriel).

**Langue :** (1) emploi. (2) « À mon sens ». (3) indicatif. (4) « il faut que ». (5) fasses. (6) cause. (7) conséquence. (8) tous.

### Production écrite : le téléphone portable au collège : modèle pour comparer

Certains pensent qu'il faudrait interdire complètement les téléphones portables au collège. Je comprends leur inquiétude, mais je ne partage pas cet avis : à mon sens, il vaut mieux apprendre à bien utiliser le téléphone que l'interdire totalement.

D'abord, le téléphone peut être un outil de travail. En classe de sciences, par exemple, nous l'avons utilisé pour filmer une expérience et la revoir à la maison. Il permet aussi de chercher une définition ou de consulter un dictionnaire en quelques secondes.

Ensuite, il rassure les familles. Puisque beaucoup d'élèves rentrent seuls ou prennent le bus, leurs parents doivent pouvoir les joindre en cas de retard ou de problème.

Enfin, une interdiction totale ne règle rien, car les élèves cacheraient leur téléphone et l'utiliseraient en secret. Il faut plutôt que l'école fixe des règles claires : téléphones éteints pendant les cours, utilisation permise seulement quand le professeur le demande.

Certes, les écrans peuvent distraire. Pourtant, je suis convaincu qu'une éducation au bon usage est plus efficace qu'une interdiction. C'est pourquoi je propose que chaque classe rédige sa propre charte du téléphone.

Un modèle possible parmi beaucoup d'autres.